

## Accueil de la petite enfance

# Comportements inadéquats dénoncés dans une crèche du littoral ouest

Le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) a dénoncé au Ministère public la directrice d'une structure d'accueil de la petite enfance située sur le littoral ouest et l'une de ses employées pour des actes présumés de maltraitance physique et psychique sur des enfants de deux mois à quatre ans. Les actes dénoncés n'auraient toutefois engendré aucune blessure physique. Les personnes concernées seront entendues par la Police neuchâteloise et sont suspendues le temps de la procédure. La continuité de l'accueil est assurée dans l'intervalle par le personnel en place, en étroite collaboration avec le SPAJ. Ce dernier a par ailleurs mis en place une hotline à l'attention des parents des enfants concernés.

Des actes présumés de maltraitance physique et psychique (gestes brusques, punitions humiliantes) sur des enfants de deux mois à quatre ans commis dans une crèche située sur le littoral ouest ont été portés à la connaissance du SPAJ par plusieurs employés, considérant que l'accueil des enfants ne pouvait se poursuivre dans ces conditions. Les gestes dénoncés, répétés depuis plusieurs mois, n'auraient toutefois engendré aucune blessure physique. En revanche l'autorité de surveillance, en l'occurrence le SPAJ, craint que les conséquences sur le plan psychique de ces comportements, ne soient pas négligeables.

Les personnes concernées seront entendues par la Police neuchâteloise, qui a ouvert une enquête. Parallèlement, le SPAJ les a suspendues le temps de la procédure.

### Mise en place d'une hotline

Les parents des enfants concernés ont été informés et une permanence téléphonique à leur intention a été mise en place: tél. 032 889 66 34 jusqu'à 20h00 mercredi 21 et jeudi 22 mars 2012.

Par ailleurs, le SPAJ se rendra quotidiennement dans la crèche tant que cela s'avérera nécessaire et reste également en contact avec les autorités communales concernées pour assurer la continuité de l'accueil des enfants dans de bonnes conditions.

### Pour de plus amples renseignements:

**Christian Fellrath, chef du SPAJ, tél. 079 424 16 55.**

**Pascal Luthi, adjoint au commandant de la Police neuchâteloise et porte-parole, tél. 932 889 95 00.**

Neuchâtel, le 21 mars 2012